



Appel d'offres TP2021-017
Travaux de réfection de chaussée sur le chemin Lac-des-Trois-Frères

La Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard demande des soumissions pour des travaux de réfection de chaussée utilisant le traitement de surface double et simple ainsi que de la réfection de pavage, pour réalisation en 2021 sur le chemin Lac-des-Trois-Frères.

Les travaux comprennent le rechargement granulaire de la chaussée sur une longueur totale d'environ 2275 m et sur 6.4 m de largeur, incluant une sur largeur de 0,2 m pour les accotements, incluant la mise en forme et compaction de la fondation granulaire.

Pour la première section à partir de la route 329 au début du chemin du Lac-des-Trois-Frères, les travaux consistent à enlever de la surface le pavage existant, et de faire un nouveau pavage sur une longueur de 130 m et une largeur de 6 m. Aussi, les travaux nécessitent un nouveau pavage sur 125 m pour couvrir la côte de l'intersection de la montée Sauvage, ainsi qu'un dalot de 45 m. Pour la deuxième et plus grande section sur le chemin du Lac-des-Trois-Frères, les travaux prévoient la mise en place d'un traitement de surface double et simple, sur une longueur totale d'environ 2000 m. Aussi, les travaux nécessitent un traitement de surface sur 20 m pour l'intersection du chemin Ellen.

Le cahier des charges et le bordereau de soumission peuvent être consultés ou obtenus auprès du bureau du système électronique d'appel d'offres (SÉAO), www.seao.ca

Les soumissions, présentées dans des enveloppes scellées, devront parvenir à l'adresse indiquée ci-dessous, **mercredi 25 août 2021 avant 10h**. Hôtel de ville de Saint-Adolphe-d'Howard, 1881, chemin du Village, Saint-Adolphe-d'Howard, QC J0T 2B0, a/s de M. Alain Cazavant, directeur des travaux publics et de l'ingénierie

L'octroi d'un contrat est assujéti à l'obtention de la part de la Municipalité de toutes les autorisations requises. Les soumissions doivent se conformer exactement aux instructions des documents de soumission et la municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, et ce, sans obligation d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

Donné à Saint-Adolphe-d'Howard, le mercredi 4 août 2021

Alain Cazavant, directeur des travaux publics et de l'ingénierie